



Lettre info relais

Les news du Relais Petite Enfance

n°22
Septembre
2022

P.3 - Dossier
**La période
de familiarisation**

Info métier

Les Relais Petite Enfance

La réforme des services aux familles a mis fin aux relais assistantes maternelles (RAM), désormais remplacés par les Relais Petite Enfance (RPE). Leurs nouvelles missions sont précisées par une circulaire de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF).

Initiés par la Caisse Nationale des Allocations familiales, les Relais Petite Enfance sont basés sur des principes fondamentaux de neutralité et de gratuité. Leurs missions ont été élargies par la loi d'accélération et simplification de l'Action Publique (dite loi Asap) de décembre 2020 : ils deviennent ainsi des points de référence et sources d'information pour les parents et les professionnels sur l'ensemble des modes d'accueil. Le changement de nom vient matérialiser l'unicité des différents modes d'accueil, en précisant qu'établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje), assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile participent tous trois à «l'accueil de jeunes enfants».

Ils ont pour but d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant les parents et les assistants maternels et gardes à domicile.

Source monenfant.fr

Le métier d'assistant maternel et la formation continue

L'assistant maternel accueille à son propre domicile ou en maison d'assistants maternels (MAM) des enfants, scolarisés ou non. Il participe au développement et à l'éveil du jeune enfant au quotidien.

- Il prend en charge le quotidien de l'enfant et l'accompagne dans ses apprentissages : (alimentation, sommeil, autonomie, socialisation...)
- Il veille à l'hygiène et à la sécurité de l'enfant
- Il communique avec l'enfant et son entourage
- Il instaure une relation de confiance avec les familles,

Un métier à forte dimension humaine, encadré par la convention collective des assistants maternels du particulier employeur.

Pour exercer ce métier, l'assistant maternel doit détenir un agrément du conseil départemental et suivre une formation initiale de 120 heures dont 80 heures avant l'accueil du premier enfant.

Le droit à la formation continue des assistants maternels : une reconnaissance par les compétences

Partir en formation, pourquoi ?

Prendre en charge des enfants, veiller à leur bien-être et à leur sécurité nécessite de réelles compétences qu'il est

essentiel de développer et faire reconnaître auprès de tous. Aller se former et développer ses compétences, c'est adopter une posture professionnelle et constitue un bouclier face aux idées reçues sur le métier d'assistant maternel.

Développer ses compétences est possible à travers la formation professionnelle. Cela permet d'évoluer dans son métier pour répondre au mieux aux besoins des enfants et des parents.

Quelles formations pour les assistants maternels ?

Les formations proposées par la branche professionnelle des assistants maternels du particulier employeur permettent au salarié d'acquérir, de renforcer et de valoriser des compétences parfois spécifiques (handicap, sécurité, organisation, etc.). Il existe différents types de formations :

- Des modules courts répartis en 6 thématiques : accueillir les enfants et communiquer, organiser des activités d'éveil et de loisirs, assurer la sécurité, prévenir les situations difficiles, organiser et développer son activité professionnelle, s'occuper d'enfants en situation de handicap.
- Des blocs de compétences qui permettent de construire un parcours certifiant
- 1 titre de niveau V « assistante maternelle/Garde d'enfants » accessible par la VAE mais aussi grâce à un cumul des blocs, associé à une évaluation devant jury de certification.

Plus d'infos sur iperia.eu <https://cutt.ly/MZsFWcp>.

Démarches et modalités d'accès

- Les démarches administratives concernant l'inscription sont simplifiées au maximum pour le salarié et l'employeur. La formation continue est un droit dont l'assistant maternel bénéficie dès la 1^{re} heure travaillée.
- Les frais de vie (déplacements, hôtels, restaurants) sont également pris en charge.

Si l'assistant maternel agréé travaille pour plusieurs employeurs et que la formation de celui-ci se déroule sur son temps de travail, un des parents devient employeur facilitateur. C'est avec lui que le salarié devra remplir le bulletin d'inscription et organiser son départ en formation auprès de ses autres employeurs. C'est lui qui accompagne administrativement le projet de formation d'un assistant(e) maternel(le).

Bon à savoir

Si la formation a lieu sur un ou plusieurs jours d'accueil des enfants, la rémunération pendant la formation est soumise à cotisations et contributions sociales. L'IRCEM Prévoyance procédera à la déclaration et au paiement des cotisations et contributions afférentes au temps de formation auprès de l'Urssaf.

Pour que la formation soit prise en charge à 100 %, prioriser des formations du catalogue IPERIA et choisir un organisme de formation labellisé IPERIA. Dans le 64, le GRETA et Défi formation en font partie.

La période de familiarisation



Quel que soit le mode d'accueil opté par les parents, la période de familiarisation est une étape essentielle de l'accueil de l'enfant et de sa famille.

Sylviane Giampino, psychologue de l'enfance, avance que, « la capacité pour l'enfant à se sentir bien (sécuré) se fonde sur la présence de ses parents ». C'est grâce à leur présence lors des premiers temps d'accueil, que l'enfant se sent suffisamment sécurisé pour, progressivement, apprendre à vivre sans eux, et à être et faire avec un autre.

CONFIER SON ENFANT POUR LA PREMIÈRE FOIS

Pour se sentir en sécurité et grandir sereinement, l'enfant a besoin de construire un lien d'attachement avec l'adulte qui va en prendre soin.

La mise en place d'une période de familiarisation permet de créer un lien avec la professionnelle qui s'occupera de lui. C'est un temps privilégié pour se rencontrer, échanger et se connaître.

Pour les parents

C'est l'occasion, avant de reprendre le travail et tant qu'on en a encore le temps de :

- Faire connaissance avec la professionnelle qui prendra soin de l'enfant, découvrir les lieux, les autres enfants accueillis, les personnes présentes dans le lieu d'accueil.
- Échanger avec la professionnelle sur les habitudes de vie de l'enfant : son rythme de sommeil, sa façon de s'endormir, son alimentation, les rituels instaurés ou pas à la maison, etc.

Finalement tous ces petits détails qui pour nous, adultes, nous paraissent anodins mais qui sont importants pour un jeune enfant afin qu'il puisse continuer à se sentir exister en dehors de ses parents. N'oublions pas qu'à cet âge, un enfant ne sait pas encore parler et dire ce qu'il veut, aime, ressent ! Il est donc nécessaire que les adultes communiquent ensemble au début, et aussi tout au long de l'accueil de l'enfant.

Pour l'enfant

Quel que soit son âge, ce temps est nécessaire pour lui permettre de faire petit à petit, connaissance avec de nouvelles personnes, un nouvel environnement et de se familiariser ainsi à de nouveaux repères en la présence de son parent. Tout en douceur, il fera aussi l'expérience de la séparation. L'établissement d'une relation privilégiée avec l'adulte qui en prend soin, apporte à l'enfant sécurité et sérénité dans un contexte qui ne lui est pas familier au départ.

Pour la professionnelle

À travers les échanges qu'elle aura avec les parents, elle apprendra à connaître :

- L'enfant (ses habitudes, son rythme, ses besoins, son environnement familial, de façon à lui donner, au début, les réponses les plus adaptées en l'absence de ses parents). Puis, progressivement, l'enfant apprendra d'autres façons de faire et d'être.
- Les parents (leurs attentes, leurs besoins).

CÔTÉ PROFESSIONNELLE : COMMENT FACILITER L'ACCUEIL ?

La période de familiarisation doit être suffisante pour laisser à chacun, enfant, parent et professionnelle, le temps de prendre de nouveaux repères. Avant le début de l'accueil, il est important :

- d'organiser des temps de rencontres de façon régulière et progressive sur plusieurs jours (minimum une semaine), d'abord en présence du ou des parents, puis en leur absence.
- de penser à anticiper avec le parent ces temps de rencontres pour faciliter l'organisation et la sérénité de tous.
- de prévoir une première séparation de courte durée (une demi-heure tout au plus) car le jeune enfant n'a pas la même notion du temps que nous adultes. En choisissant de préférence un moment où il n'y ait pas de soins particuliers comme par exemple, un temps où l'enfant est éveillé et où la professionnelle peut se rendre disponible.

La mise en place de courtes durées d'accueil les premiers jours lui assurera la garantie des retrouvailles. Par la suite, il est possible d'augmenter progressivement le temps d'accueil, incluant petit à petit, les différents moments de la journée : un goûter en la présence du parent (figure d'attachement), puis en proposant un repas, ou encore en dernier lieu, une sieste.

La vie du relais

Ce travail mené conjointement auprès de l'enfant permet, en même temps, d'établir une relation de confiance nécessaire pour favoriser le sentiment de sécurité parental et ainsi accompagner les parents dans la séparation d'avec leur enfant.

CÔTÉ PARENTS : COMMENT PRÉPARER L'ENFANT ?

Mettre des mots sur ce qui se passe pour lui est important pour un enfant. Même bébé, il devine le sens et la « musique » des mots, leur intentionnalité, ce qui lui apporte une sécurité affective et le rassure. En tant que parents et figure d'attachement, vous pouvez lui parler de ce changement qui va intervenir dans vos vies ; lui dire au revoir lorsque vous partez, même s'il doit pleurer ; nommer par son prénom la personne qui s'occupera de lui, elle deviendra ainsi une personne familière ; apporter son « doudou » s'il en possède un, cela peut aider à la séparation. Il fera l'aller-retour entre la maison et le lieu d'accueil et rassurera l'enfant.

La fréquentation en amont d'un LAEP, Lieu d'Accueil Enfants Parents peut également aider à ce passage. Ces espaces de convivialité, de jeux partagés, de parole et d'écoute favorisent la rencontre et l'échange entre enfants et parents.

Ce sont des lieux privilégiés pour ouvrir l'enfant et le(s) parents(s) vers l'extérieur.

Le temps de familiarisation est le temps de la construction, tout en douceur, d'une nouvelle relation qui s'inscrit dans la durée et la qualité entre l'enfant, sa famille et le mode d'accueil.

Ça peut vous intéresser

TOUS LES VENDREDIS 9H30-11H30
(hors vacances scolaires)

LAEP : le Lieu d'accueil enfants parents

Un espace convivial de rencontre et de jeux libres pour les enfants de la naissance à l'entrée à l'école maternelle accompagnés de leurs parents. Ces espaces ludiques sont propices à leur éveil et à leur socialisation.

Le vendredi matin de 9h30 à 11h30 hors vacances scolaires. En accès libre et gratuit.

Renseignements : 05 59 81 57 33.

DU 13 AU 16 OCTOBRE

Festival Petite Enfance

À l'hippodrome de Pau.

Les ateliers enfants/assistantes maternelles reprendront le lundi 12 septembre après une semaine de familiarisation avec les nouveaux enfants dès le lundi 5 septembre. Merci de nous informer de votre venue lors de cette semaine.

La réunion de rentrée pour les assistantes maternelles est programmée le mardi 6 septembre à 20h au Relais où sera fait une restitution du bilan de l'année écoulée et où sera présenté le programme des animations de l'année à venir.

Des nouveautés au programme !

Dès le mois d'octobre, l'intervention d'une psychomotricienne sur des ateliers et en soirée ; en novembre et décembre des temps musicaux et de chants avec Juliane Sellers en vue de l'animation familiale « Noël enchanté » ; d'avril à juin, le retour de David Poey pour des temps autour de l'éveil artistique : temps en soirée où les parents seront conviés, ateliers enfants/assistantes maternelles et fête de fin d'année regroupant enfants/parents et professionnelles autour d'un moment festif et ludique.

Et bien sûr des temps reconduits :

Le cirque au mois de novembre, le ludosport dès le mois de janvier, la médiathèque de Lescar à raison d'une fois par mois dès le mois de septembre, la ludothèque de Pau quatre fois par an, des sorties, etc.

En soirée : les analyses des pratiques professionnelles une fois tous les deux mois avec Floriane (psychologue), des intervenants extérieurs sur une thématique spécifique et, dès 2023, des soirées ludiques autour du jeu « RePèrEs » qui peut-être verra enfin le jour !

Pour rappel, ces animations ont pour objectif de contribuer au développement global du jeune enfant, d'accompagner les assistantes maternelles dans leurs pratiques professionnelles et leur permettre de se sentir moins seules, et de proposer des moments conviviaux où enfants, parents et professionnelles puissent se retrouver.

NB : les inscriptions dans les groupes de cirque, d'ateliers psychomotricité, de musique et chants s'effectueront jusqu'au 23 septembre.

Les inscriptions pour le ludosport s'effectueront jusqu'au 21 octobre. Pensez à vous inscrire sur les périodes demandées.

Relais Petite Enfance

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

24 bis Avenue Roger Cadet

Tél. 05 59 81 57 33

e-mail : rpe@lescar.fr





Les rendez-vous du relais

Septembre

Lundi 12

Coucou nous voilà !

Mardi 13

Coucou nous voilà !

Mercredi 14

Coucou nous voilà !

Jeudi 15

Coucou nous voilà !

Lundi 19

Ça pousse...

Mardi 20

Ça pousse...

Mercredi 21

ça pousse...

Jeudi 22

Ça pousse...

Lundi 26

A vous de jouer !

Mardi 27

À la découverte
du jardin médiéval

Mercredi 28

Des petits coins
de nature

Jeudi 29

Des petits coins
de nature

Mardi 6 septembre
20h à 21h30 au relais
Réunion de rentrée

Mardi 20 septembre
20h-22h au relais
Échanges sur les pratiques
professionnelles

Octobre

Lundi 3

Des petits coins de nature

Mardi 4

Médiathèque 9h30-10h30

Mercredi 5

Des petits coins de nature

Jeudi 6

Ludothèque 9h30-11h

Lundi 10

Atelier avec la
psychomotricienne

Mardi 11

Tous les goûts
sont dans la nature

Mercredi 12

Tous les goûts
sont dans la nature

Jeudi 13

Festival Petite Enfance

Lundi 17

Atelier avec la
psychomotricienne

Mardi 18

Atelier avec la
psychomotricienne

Mercredi 19

Tous les goûts
sont dans la nature

Jeudi 20

Tous les goûts
sont dans la nature

Mardi 25

Pause récré

Jeudi 27

Pause récré

**Du 22 octobre
au 5 novembre**

Vacances de Toussaint
Pas d'atelier du 31/10
au 4/11

Mardi 4 octobre
20h-21h30
Intervention d'une
psychomotricienne

Novembre

Lundi 7

Chantons avec Juliane

Mardi 8

Cirque
9h15-10h15
10h15-11h15

Mercredi 9

A vous de jouer !

Jeudi 10

Chantons avec Juliane

Lundi 14

Noël en nature

Mardi 15

Cirque
9h15-10h15
10h15-11h15

Mercredi 16

Noël en nature

Jeudi 17

Chantons avec Juliane

Lundi 21

Chantons avec Juliane

Mardi 22

Cirque
9h15-10h15
10h15-11h15

Mercredi 23

Noël en nature

Jeudi 24

Chantons avec Juliane

Lundi 28

Chantons avec Juliane

Mardi 29

Cirque
9h15-10h15
10h15-11h15

Mercredi 30

Noël en nature

Mardi 22 novembre
20h-22h au relais
Échanges sur les pratiques
professionnelles

Décembre

Jeudi 1^{er}

Ludothèque 9h30-11h

Lundi 5

Chantons avec Juliane

Mardi 6

Médiathèque 9h30-10h30

Mercredi 7

Noël en lumières

Jeudi 8

Chantons avec Juliane

Lundi 12

Noël en lumières

Mardi 13

Noël en lumières

Mercredi 14

Noël en lumières

Jeudi 15

Noël en lumières

Mardi 20

Pause récré

Jeudi 22

Pause récré

**Du 17 décembre
au 2 janvier inclus**

Vacances de Noël
Pas d'ateliers du 28/12
au 2/01

Mercredi 14
Noël enchanté
Animation familiale
17h30 salle des fêtes

Les animations collectives

LES ATELIERS D'ÉVEIL

Les ateliers d'éveil sont ouverts à toutes les assistantes maternelles. Ce sont des expériences ludiques proposées aux enfants, en lien avec leurs besoins et leur développement global et en s'appuyant sur la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant (document à retrouver sur www.hcfea.fr). Ils n'ont aucun caractère obligatoire. Ce qui prime, c'est le plaisir d'être ensemble et de jouer, sous le regard bienveillant de l'adulte.

Pour les assistantes maternelles, les ateliers sont des temps collectifs permettant de rompre l'isolement professionnel, de partager et d'enrichir des savoirs faire et savoirs être. Ils contribuent, en ce sens, à la professionnalisation des assistantes maternelles.

Les ateliers au sein du relais

Coucou nous voilà ! : moments de familiarisation pour faire connaissance avec les différents espaces du relais, les autres enfants, les autres adultes.

Un atelier dessin sera proposé aux enfants, dessin qui servira de support à la photo amenée de leur maison. Parents, pensez à donner une photo de votre enfant à votre assistante maternelle afin qu'il puisse, comme les autres enfants, se retrouver lorsqu'il viendra au relais !

Intérêt pour l'enfant : se familiariser progressivement avec un nouveau lieu (collectif), de nouvelles personnes et de nouveaux enfants pour pouvoir l'investir plus aisément lors de ses prochaines venues. Trouver sa place dans un environnement collectif : le Relais.

Ça pousse : atelier jardinage.

Intérêt pour l'enfant : contact avec la terre, développer le sens de l'observation, du prendre soin.

A vous de jouer : atelier animé par les assistantes maternelles.

Des petits coins de nature : ateliers autour d'expériences ludiques avec des éléments provenant de la nature.

Intérêt pour l'enfant : mettre en éveil tous ses sens au contact de la nature.

Tous les goûts sont dans la nature : ateliers cuisine pour la semaine du goût.

Intérêt pour l'enfant : moment de découvertes et de partages gustatifs enfants/adultes autour de la confection d'un met.

Chantons avec Juliane : ateliers musique et chants en vue de la préparation de l'animation des fêtes de fin d'année avec les familles.

Noël en nature : atelier peinture à partir d'éléments de la nature pour habiller le Relais des couleurs de fêtes.

Intérêt pour l'enfant : expérimenter, explorer, créer.

Noël en lumière : ateliers lumières autour de la magie de Noël.

Intérêt pour l'enfant : s'émerveiller, rêver.

Les ateliers en extérieur

Sortie à la ludothèque : découverte de nouveaux espaces ludiques et de nouveaux jeux.

Intérêt pour l'enfant : Répond à la vitalité découvreuse du jeune enfant.

Sorties à la médiathèque : à la médiathèque de Lescar : temps autour de la découverte et de la familiarisation du livre, des albums, etc.

Intérêt pour l'enfant : sensibilisation à la lecture, lui donner le goût du livre. En plus du plaisir qu'il procure, le livre permet d'accompagner l'enfant dans son développement global (langagier, cognitif, social, affectif, etc.) et peut lui permettre de l'aider à maîtriser ses émotions.

Cirque : ateliers sous le chapiteau de l'école artistique de cirque, dans un environnement magique.

Intérêt pour l'enfant : faire librement l'expérience de différentes sensations : appuis au sol, balancements, équilibre, dans un environnement magique !

Sortie au jardin médiéval de Lescar : aller à la découverte de Lescar.

Intérêt pour l'enfant : faire une sortie à plusieurs, découvrir ou retrouver des lieux ou espaces familiers fréquentés avec ses parents ou son assistante maternelle et le partager avec les autres.

LES RENCONTRES EN SOIRÉE

Professionnalisation des assistantes maternelles

- Temps d'analyse des pratiques professionnelles : réflexion et de prise de recul sur des situations rencontrées ou des questionnements, tous les deux mois, animés par une psychologue.
- Temps avec ou sans un intervenant extérieur (pouvant être ouverts aux parents)
 - Autour du métier de l'assistante maternelle
 - Autour de l'enfant et/ou d'une thématique travaillée en ateliers : éveil culturel et artistique, motricité, etc.

Implication des assistantes maternelles dans la vie du Relais

- Temps de bilan de fin d'année
- Réunion de rentrée

Information des assistantes maternelles et des parents employeurs sur la relation employeur/salarié

- Temps avec ou sans un intervenant extérieur : autour de la législation du travail, de la convention collective du particulier employeur.

Accompagnement du jeune enfant

- Soirées sur une thématique autour de l'éducation et du développement du jeune enfant. Rencontres parents/professionnels(les).

LES TEMPS CONVIVIAUX

L'année est ponctuée de deux temps conviviaux qui rassemblent parents, enfants et assistantes maternelles :

- La fête de fin d'année (juin)
- Un temps festif pour les fêtes de fin d'année (décembre).